



CONVENTION SUR LES ESPÈCES MIGRATRICES

UNEP/CMS/COP14/Rapport

ANNEXE 2

Français

Original : Anglais

14^{ème} SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES
Samarcande, Ouzbékistan, 12 – 17 février 2024

DOCUMENTS ADOPTÉS PAR LA COP14 DE LA CMS

- UNEP/CMS/COP14/Doc.13.1 *Exécution du budget de la CMS 2021-2023*
- UNEP/CMS/COP14/CRP13.2/Rev.2 *Budget 2024-2026 et programme de travail pour la période intersessions entre la COP14 et la COP15*
- UNEP/CMS/COP14/CRP13.2/Rev.2/Annex 6 *Budget 2024-2026 et programme de travail pour la période intersessions entre la COP14 et la COP15*
- UNEP/CMS/COP14/CRP13.3/Rev.1 *Mobilisation des ressources*
- UNEP/CMS/COP14/Doc.14.1 *Mise en œuvre du Plan stratégique pour les espèces migratrices 2015-2023*
- UNEP/CMS/COP14/CRP14.2/Rev.2 *Plan stratégique de Samarcande pour les espèces migratrices 2024-2032*
- UNEP/CMS/COP14/CRP15.1 *Évaluation des résultats de la restructuration du Conseil scientifique*
- UNEP/CMS/COP14/CRP17/Rev.1 *Contribution de la CMS au cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal*
- UNEP/CMS/COP14/CRP18.1/Rev.2 *Synergies et partenariats*
- UNEP/CMS/COP14/CRP18.2 *Coopération avec la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)*
- UNEP/CMS/COP14/Doc.19 *Communication et gestion de l'information*
- UNEP/CMS/COP14/CRP20/Rev.1 *Atlas sur la migration des animaux*
- UNEP/CMS/COP14/CRP21 *État de conservation des espèces migratrices*
- UNEP/CMS/COP14/Doc.22 *Mise en œuvre du programme de travail 2020-2023*
- UNEP/CMS/COP14/CRP23 *Rapports nationaux*
- UNEP/CMS/COP14/CRP24/Rev.1 *Mécanisme d'examen et programme de législation nationale*
- UNEP/CMS/COP14/Doc.25 *Examen des Décisions*
- UNEP/CMS/COP14/Doc.26/Rev.1 *Mise en œuvre de la Décision 13.140: orientation sur l'utilisation du terme « erratique »*
- UNEP/CMS/COP14/CRP27.1.1 *Prises accessoires*
- UNEP/CMS/COP14/CRP27.1.2 *Dispositif de concentration des poissons (DCP)*
- UNEP/CMS/COP14/CRP27.1.3 *Maltraite et mutilation d'oiseaux marins dans les pêcheries*
- UNEP/CMS/COP14/CRP27.2.1 *Pollution marine*

- UNEP/CMS/COP14/CRP27.2.2/Rev.1 *Bruit marin*
- UNEP/CMS/COP14/CRP27.2.3 *Collision avec les navires*
- UNEP/CMS/COP14/CRP27.2.4/Rev.1 *Exploitation minière des fonds marins*
- UNEP/CMS/COP14/CRP27.3.1/Rev.1 *Interactions récréatives dans l'eau*
- UNEP/CMS/COP14/CRP27.3.1/Annex 2 *Lignes directrices concernant les interactions récréatives dans l'eau avec la vie sauvage marine*
- UNEP/CMS/COP14/CRP27.4.1 *Aires importantes pour les mammifères marins (AIMM)*
- UNEP/CMS/COP14/CRP27.4.2 *Aires importantes pour les requins et les raies (AIRR)*
- UNEP/CMS/COP14/CRP27.4.3/Rev.1 *Ecosystèmes d'herbiers marins*
- UNEP/CMS/COP14/CRP27.5.1 *Priorités de conservation pour les cétacés*
- UNEP/CMS/COP14/Doc.27.5.2/Rev.2 *Plan d'action par espèce pour le dauphin à bosse de l'Atlantique (Sousa teuszii)*
- UNEP/CMS/COP14/CRP27.5.3 *Siréniens, pinnipèdes et loutres*
- UNEP/CMS/COP14/CRP27.6.1 *Tortues marines*
- UNEP/CMS/COP14/CRP27.6.2 *Plan d'action par espèce pour la tortue imbriquée (Eretmochelys imbricata) en Aise du sud-est et dans la région de l'océan Pacifique ouest*
- UNEP/CMS/COP14/CRP27.7.1 *Plan d'action par espèce pour l'Ange de mer (Squatina squatina) en Méditerranée*
- UNEP/CMS/COP14/CRP27.7.2/Rev.1 *Poissons d'eau douce, y compris l'anguille d'Europe*
- UNEP/CMS/COP14/CRP27.7.3 *Mise en oeuvre des dispositions de l'Annexe I de la CMS – Inscription du requin océanique (Carcharhinus longimanus)*
- UNEP/CMS/COP14/CRP28.1/Rev.1 *Prévention de l'abattage, du prélèvement et du commerce illégaux d'oiseaux migrateurs*
- UNEP/CMS/COP14/CRP28.2/Rev.1 *Plan d'action pour les oiseaux terrestres migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEMLAP)*
- UNEP/CMS/COP14/CRP28.3/Rev.1 *Prévenir l'empoisonnement des oiseaux migrateurs*
- UNEP/CMS/COP14/CRP28.4.1/Rev.1 *Voies de migration*
- UNEP/CMS/COP14/CRP28.4.2/Rev.1 *Initiative pour la voie de migration d'Asie centrale*
- UNEP/CMS/COP14/CRP28.5.1/Rev.1 *Plans d'action pour les oiseaux*
- UNEP/CMS/COP14/Doc.28.5.2/Rev.1 *Plan d'action par espèce pour la Frégate d'Andrews*
- UNEP/CMS/COP14/Doc.28.5.3/Rev.1 *Plan d'action pour la grande outarde en Asie*
- UNEP/CMS/COP14/CRP28.6 *Conservation des vautours d'Afrique-Eurasie*
- UNEP/CMS/COP14/CRP28.7/Rev.2 *Plan d'action Mondial pour le faucon sacré (Falco cherrug) (SAKERGAP)*
- UNEP/CMS/COP14/CRP29.1 *Initiative conjointe CITES-CMS pour les carnivores d'Afrique*
- UNEP/CMS/COP14/Doc.29.2.1/Rev.1 *Rapport sur la mise en œuvre de l'Action concertée pour la mégafaune sahélo-saharienne*
- UNEP/CMS/COP14/CRP29.2.2/Rev.1 *Mégafaune sahélo-saharienne*
- UNEP/CMS/COP14/CRP29.3 *Initiative pour les mammifères d'Asie centrale (CAMI)*
- UNEP/CMS/COP14/CRP29.4.1/Rev.1 *Validation du Plan d'action pour l'éléphant d'Afrique*
- UNEP/CMS/COP14/Doc.29.4.2 *Éléphant d'Afrique*
- UNEP/CMS/COP14/Doc.29.5/Rev.2 *Conservation de l'Âne sauvage d'Afrique (Equus africanus)*
- UNEP/CMS/COP14/CRP29.6.2 *CMS Initiative pour le Jaguar (Panthera onca)*

- UNEP/CMS/COP14/CRP29.7 *Pastoralisme et espèces migratrices*
- UNEP/CMS/COP14/CRP30.1.1/Rev.2 *Priorités pour lutter contre le prélèvement illégal et non durable d'espèces migratrices*
- UNEP/CMS/COP14/CRP30.1.2 *Viande d'animaux sauvages aquatiques et Plan d'action visant à lutter contre les prélèvements d'animaux sauvages aquatiques pour leur viande en Afrique de l'Ouest*
- UNEP/CMS/COP14/Doc.30.1.3 *Gérer l'utilisation non durable de la viande d'animaux sauvages terrestres et aviaires des espèces migratrices d'animaux sauvages*
- UNEP/CMS/COP14/CRP30.2.1.1/Rev.1 *Connectivité écologique – Aspects politiques*
- UNEP/CMS/COP14/Doc.30.2.1.2 *Connectivité écologique – Aspects techniques*
- UNEP/CMS/COP14/CRP30.2.2 *Aires de conservation transfrontières pour les espèces migratrices*
- UNEP/CMS/COP14/CRP30.2.3/Rev.4 *Participation des communautés et moyens d'existence*
- UNEP/CMS/COP14/CRP30.3.1 *Évaluation d'impact et espèces migratrices*
- UNEP/CMS/COP14/CRP30.3.2/Rev.1 *Énergies renouvelables et espèces migratrices*
- UNEP/CMS/COP14/CRP30.4.1/Rev.1 *Changement climatique et espèces migratrices*
- UNEP/CMS/COP14/CRP30.4.2 *Déclin des insectes et les menaces qu'il représente pour les populations animales migratrices insectivores*
- UNEP/CMS/COP14/CRP30.4.3 *Maladies de la faune sauvage*
- UNEP/CMS/COP14/CRP30.4.4/Rev.1 *Lignes directrices relatives à la pollution lumineuse dont est victime la faune sauvage*
- UNEP/CMS/COP14/CRP30.4.4/Rev.1/Annexe 3 *Lignes directrices internationales de la CMS relatives à la pollution lumineuse dont sont victimes les espèces migratrices*
- UNEP/CMS/COP14/CRP30.4.5/Rev.2 *Conséquences de la pollution plastique sur les espèces aquatiques, terrestres et aviaires*
- UNEP/CMS/COP14/CRP30.5 *Conséquences de la culture animale et de la complexité sociale pour la conservation*
- UNEP/CMS/COP14/CRP30.6/Rev.1 *Écotourisme et espèces migratrices*
- UNEP/CMS/COP14/Doc.31.1/Rev.1 *Taxonomie et nomenclature*
- UNEP/CMS/COP14/Doc.31.2/Rev.1 *Orientations sur la désagrégation des familles et des genres inscrits à l'Annexe II*
- UNEP/CMS/COP14/CRP31.3 *Taxons aviaires susceptibles d'inscription*
- UNEP/CMS/COP14/CRP32.1/Rev.1 *Actions concertées*
- UNEP/CMS/COP14/Doc.32.2 *Évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre des Actions concertées et propositions éventuelles en vue de leur extension*
- UNEP/CMS/COP14/Doc.32.3.1 *Proposition d'Action concertée pour la diversité comportementale et les cultures de Chimpanzés (Pan troglodytes) déjà inscrits aux Annexes I et II de la Convention*
- UNEP/CMS/COP14/Doc.32.3.2 *Proposition d'Action concertée pour la Roussette paillée africaine (Eidolon helvum) déjà inscrite à l'Annexe II de la Convention*
- UNEP/CMS/COP14/Doc.32.3.3 *Proposition d'Action concertée pour le Chat de Pallas (Felis manul) proposé pour l'inscription à l'Annexe II de la Convention*
- UNEP/CMS/COP14/Doc.32.3.4 *Proposition d'Action concertée pour le Lynx commun (Lynx lynx) proposé pour l'inscription à l'Annexe II (et l'Annexe I pour Lynx Lynx Balcanicus) de la Convention*
- UNEP/CMS/COP14/Doc.32.3.5 *Proposition d'Action concertée pour le Franciscain (Pontoporia blainvillei) déjà inscrit aux Annexes I et II de la Convention*

- UNEP/CMS/COP14/Doc.32.3.7/Rev.1 *Proposition d'Action concertée pour le requin peau-bleue (Prionace glauca) déjà inscrit à l'Annexe II de la Convention.*